

Traitement d'urgence de l'anaphylaxie

N'importe lequel des symptômes suivants peut être impliqué dans une réaction anaphylactique, seul ou en association.

- **Système cutané** : urticaire, enflures, démangeaisons, chaleur, rougeur, éruptions
- **Système respiratoire** : toux, respiration sifflante (silement), essoufflement, douleur ou serrement dans la poitrine, serrement à la gorge, voix rauque, congestion nasale ou symptômes du rhume des foins (nez qui coule ou qui pique, larmolement, éternuements), difficulté à avaler
- **Système gastro-intestinal** (estomac) : nausée, douleur ou crampes, vomissement, diarrhée
- **Système cardiovasculaire** (coeur) : couleur pâle ou bleutée, pouls faible, perte de connaissance, étourdissement, vertige, état de choc
- **Autres symptômes** : anxiété, sentiment de détresse, mal de tête, crampes utérines, goût de métal dans la bouche

Une personne présente des signes ou symptômes d'une réaction allergique pouvant être fatale (anaphylaxie).



Instaurez immédiatement le protocole d'urgence en cinq étapes.

1. **Administrez l'épinéphrine avec l'auto-injecteur** (EpiPen® ou Twinject®) au premier signe d'une réaction anaphylactique déclarée ou soupçonnée.
2. **Appelez le 9-1-1** ou les services médicaux d'urgence locaux. Dites-leur que quelqu'un fait une réaction anaphylactique pouvant mettre sa vie en danger.
3. **Administrez une deuxième dose** d'épinéphrine après 5 à 15 minutes **SI** la réaction persiste ou s'aggrave.
4. **Rendez-vous à l'hôpital le plus proche (idéalement par ambulance)**, même si les symptômes sont légers ou se sont atténués. La réaction pourrait s'aggraver ou réapparaître même après un traitement approprié. Le patient doit demeurer sous observation à l'hôpital pendant une période suffisante, soit 4 heures généralement, suivant l'évaluation du médecin de l'urgence.
5. **Communiquez avec une personne à aviser en cas d'urgence (parent, tuteur ou autre).**



À son congé de l'hôpital, le patient devra :

- obtenir une ordonnance pour un auto-injecteur et la faire remplir immédiatement;
- prendre rendez-vous avec son médecin pour assurer le suivi;
- s'il n'est pas déjà traité par un allergologue, se faire référer en conséquence.